

Communiqué de revendication du groupe de "dubliné.e.s" en lutte

Un groupe de "dubliné.e.s" en lutte a lancé l'occupation de la place de la préfecture dans la nuit de dimanche.

Communiqué du dimanche 10 décembre 2017.

Nous sommes des demandeurs et demandeuses d'asile sous le joug de la procédure Dublin.

Cette directive européenne implique que les personnes demandeuses d'asile ne peuvent demander l'asile que dans le pays où leurs empreintes ont été prises en premier. La plupart du temps, nos empreintes ont été prises de force dans l'un des pays d'entrée en Europe. Or, ces pays ne sont pas en mesure de traiter nos demandes d'asile et de respecter nos droits.

Depuis plusieurs mois nous vivons ici sous le joug de ce règlement, sans aucune possibilité de demander l'asile ni de faire valoir nos droits de demandeurs et demandeuses d'asile. Nous sommes régulièrement expulsé.e.s ou menacé.e.s d'expulsion, sans ressources ni possibilités de travailler, à la rue, sans savoir si nous pourrions un jour nous installer.

A partir de ce soir nous occupons la place Félix Baret devant la Préfecture pour exiger une rencontre avec le Préfet afin d'obtenir notre retrait du dispositif Dublin qui, rappelons le, n'est pas une loi mais un règlement que les préfectures ont le choix d'appliquer ou pas. Un règlement qui permet à l'Europe de bloquer l'accès des demandeurs d'asile à leurs droits fondamentaux et qui entre en contradiction avec le droit d'asile en Europe.